Inscription séjour 30 mai au 06 juin 2026, a ALLEYRAS

Lieu : VILLAGE CLUB*** Miléade d'Alleyras (Haute Loire)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION IMPERATIVE : 21 NOVEMBRE 2025

Le nombre de places est limité pour l'hébergement, si le nombre d'inscriptions est supérieur aux places disponibles à l'hébergement, les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception.
L'hébergement est en chambres doubles. Il y a une possibilité de chambre individuelle à 125€ de plus la semaine.
Ce séjour est ouvert aux conjoint(e)s, les activités des accompagnants non cyclistes ne sont pas organisées par le club.

Je soussigné(e)…….. . demande mon inscription au séjour organisé par le Cyclo-Club.

Je serai accompagné d'une personne : OUI/NON (rayer la mention inutile)

Nom et prénom de l'accompagnant(e) : …….

Chambre individuelle (1 personne x 125€) : OUI/NON (rayer la mention inutile)

Montant total maximum du séjour par personne, les prestations couvertes pour ce montant sont les 7 nuitées en pension complète.

- 7 nuitées : 423 € (samedi soir au vendredi soir)

Nombre de personne : …… x 423€ = …….. €

Cette fiche d'inscription, accompagnée de 2 chèques (à l'ordre du Cyclo-Club de St Peray) est à envoyer en priorité à NIVOT Pascal 21D Rue du Bac 07800 CHARMES SUR RHÔNE. Ou à déposer dans la boite à lettres du club (parvis médiathèque St Péray)

L'échéancier de paiement est le suivant : Faire 2 chèques de 150€ et 273€ pour une personne ou 2 chèques de 300€ et 546€ pour 2 personnes. Faire un chèque en plus de 125€ pour ceux qui veulent prendre une chambre individuelle.

	Date d'encaissement
1er chèque	Décembre 2025 pour l'acompte de réservation
2ème chèque 3ème chèque 125€ (chambre individuelle)	15 avril 2026 pour le solde du séjour

Les frais de route aller-retour pour rejoindre le lieu du séjour, ainsi que les dépenses personnelles sont à la charge des participants (ex : boissons prises au bar).
Des rencontres auront lieu pour l'organisation de ce séjour (transport, divers détails……) : dates à définir

Fait à……le ……

Signature :